

CERTAINS CHEFS ÉVOQUENT LES POSSIBILITÉS DE TERRORISME ET DE MANIFESTATIONS DE RUE

La conférence sur les droits des autochtones prend fin sans qu'aucun accord n'intervienne



Sous le regard du chef Max Gros-Louis, le premier ministre du Québec, René Lévesque, tend la main à son homologue fédéral, Pierre Trudeau, au terme de la conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones.

■ OTTAWA — La conférence constitutionnelle des premiers ministres du Canada et des dix provinces, sur les droits autochtones, a connu hier un échec retentissant alors que les participants se sont quittés sans qu'il n'y ait accord sur aucun des sujets de discussion.

Une tentative de dernière minute pour garantir l'égalité des femmes autochtones a échoué lamentablement, les ministres provinciaux de la justice n'arrivant pas encore à un consensus après une deuxième journée de débats.

MAURICE JANNARD

de notre bureau d'Ottawa

Poursuivant leurs efforts jusqu'à la dernière seconde, quelques provinces ont bien réussi à formuler un texte qui aurait garanti l'égalité des hommes et des femmes autochtones, mais l'accord a été rejeté par les Amérindiens.

Les autochtones ne s'entendent pas non plus entre eux sur l'égalité sexuelle de leurs membres. Des bandes amérindiennes continuent d'enlever aux femmes qui épousent des blancs leur statut d'indienne.

Pas d'autonomie
Quant au principal sujet de la conférence, l'autonomie politique des autochtones, il n'a donné aucun résultat lui non plus.

Un nombre suffisant de provinces a bloqué, en effet, tout désir d'inscrire dans la Charte canadienne des droits une certaine forme d'autonomie politique pour les peuples autochtones, ce qui a soulevé la colère de ces derniers.

Il faut l'accord de sept provinces, représentant au moins 50 p. cent de la population du pays, pour amender la constitution.

Plusieurs chefs autochtones ont évoqué la possibilité qu'une

partie de leur population puisse recourir au terrorisme pour se faire respecter.

Hier, en fin de journée, le premier ministre Trudeau devait avouer, au milieu des discussions confuses et stériles: «A ce stade-ci, je ne peux apporter aucune aide.»

Plus tard, devant les journalistes, il a nuancé son jugement en disant que les deux jours de négociations avaient amené «un progrès lent et qu'il y a une volonté politique de continuer le progrès.»

Le gouvernement fédéral, a indiqué M. Trudeau, agira dans sa juridiction en légiférant au Parlement et tentera d'en arriver à un accord constitutionnel avec les provinces consentantes.

Seules l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba sont prêts à agir rapidement. Les autres provinces veulent plutôt continuer les discussions et mieux définir ce que l'on entend par autonomie politique des autochtones.

Le Québec

Le Québec, quant à lui, a peu participé aux délibérations puisqu'il ne reconnaît pas la constitution et la Charte canadienne des droits.

Dans ses remarques finales, le premier ministre du Québec, René Lévesque, a déclaré toutefois: «Il est évident que cette conférence est un échec et qu'elle n'a donné lieu qu'à du surplace.»

M. Lévesque attribue ce piètre résultat au fait qu'Ottawa a présenté une proposition surprise dès le début de la réunion. «Cette façon de procéder, de présenter un projet constitutionnel comme sorti d'un chapeau de magicien, était peut-être trop risqué pour conduire à de grands résultats.»

Les premiers ministres Wil-

liam Davis, de l'Ontario, et Peter Lougheed, de l'Alberta, ont repris à leur compte la critique de M. Lévesque envers le chef du gouvernement fédéral.

Lors de la première journée, M. Trudeau a présenté un projet devant être accepté par les provinces et qui aurait enclenché dans la constitution le droit des autochtones à contrôler leurs institutions socio-économiques, ce qui aurait été le premier pas vers l'autonomie politique.

À défaut d'accord constitutionnel, M. Trudeau aurait souhaité qu'il ait un engagement politique à poursuivre très bientôt les négociations, mais les autochtones coupaient court à ce mince espoir en affirmant d'emblée qu'ils ne voulaient pas d'une entente purement politique et qu'ils ne la signeraient pas de toute façon.

Le président de l'Assemblée des premières nations, le principal regroupement des Amérindiens, le chef David Ahenakew, a jeté le blâme de l'échec de la rencontre sur l'obstruction systématique de certaines provinces.

Le chef des Inuit du Canada, M. John Amayaguk, a accusé plus précisément l'Alberta, la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et Terre-Neuve pour ce manque de résultats.

Disant qu'une nouvelle génération de chefs autochtones serait plus radicale, le leader métis James Sinclair a évoqué, devant les participants, les événements liés au FLQ, dans les années soixante, et qui devaient conduire à la crise d'Octobre en 1970.

Les Métis ne sont pas considérés comme un peuple autochtone; ce qui est le cas des Amérindiens et des Inuit. Les Métis auraient souhaité que leurs droits puissent être reconnus durant la présente conférence. Ottawa et les provinces n'ont pu s'entendre également pour savoir quel niveau de gouvernement était responsable des Métis.

«Il se pourrait que l'on soit obligé de montrer notre pouvoir dans la rue pour se faire comprendre», a dit M. Sinclair.

Dans l'ensemble, les autochtones ont affirmé qu'ils négocieraient à l'avenir avec le gouvernement fédéral pour faire avancer leur cause.

Pour leur part, satisfaits des accords avec le Québec, les Inuit de la province ont manifesté l'intention de poursuivre leur dialogue avec le gouvernement Lévesque.

Deux autres conférences des premiers ministres sont prévues, d'ici à 1987, pour tenter d'inclure complètement les droits des autochtones dans la constitution canadienne.

La SSJB: attendre d'obtenir la majorité des voix pour proclamer l'indépendance serait masochiste

■ «Il n'est pas normal d'agir de façon politico-masochiste en se rendant l'accès à la souveraineté encore plus difficile, voire impossible.»

PIERRE VENNAT

C'est là l'avis des dirigeants de la section Sainte-Marie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui ont présenté une résolution en ce sens au présent congrès de l'organisme, résolu-

tion qui sera débattue ce matin même.

Selon les proposeurs, il n'est pas légitime de modifier les coutumes politiques dans lesquelles nous vivons depuis plus de 100 ans, coutumes qui ont toujours permis au parti obtenant une pluralité des voix de gouverner.

«S'il n'est pas légitime de violenter le peuple, il n'est pas non plus légitime de le faire pour se rendre à peu près impossible l'accès à ce qu'on est convenu d'ap-

peler la légitime autodétermination des peuples.»

On ajoute également que la nouvelle constitution canadienne a été adoptée par dix gouvernements dont aucun, sauf erreur, n'avait obtenu 50 p. cent des voix lors de son élection.

Les délégués de Sainte-Marie demandent donc au congrès de la SSJB de voter une résolution à l'effet que si le Parti québécois conserve le pouvoir aux prochaines élections générales, avec la

simple majorité des sièges, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal lui demande: 1) de mettre en marche les mécanismes qui doivent conduire le Québec à la souveraineté; 2) de faire approuver, ultérieurement, une constitution québécoise s'il le juge à propos.

Le Parti nationaliste

En ce qui regarde le Parti nationaliste, la section Plateau Mont-Royal de la SSJB présente quant à elle deux résolutions:

l'une demande qu'aux prochaines élections, fédérales et québécoises, la SSJB se fasse un droit et un devoir de n'appuyer que les candidats qui appuieront l'indépendance, tant à Québec qu'à Ottawa; l'autre demande que la SSJB appuie officiellement les candidats du Parti nationaliste de Marcel Léger lors des prochaines élections fédérales.

Ces deux résolutions, comme la précédente, seront étudiées aujourd'hui.

DONALD JOHNSTON, CANDIDAT À LA SUCCESSION DE TRUDEAU « Les politiciens qui s'accrochent bloquent l'entrée des femmes sur la scène politique »

OTTAWA — « Un des problèmes de la politique, au Canada et aussi aux États-Unis, c'est que plusieurs députés restent trop longtemps dans leurs fonctions », affirme Donald Johnston, le premier candidat officiel à la succession de Pierre Trudeau.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

« Il vaut mieux avoir des jeunes qui ne sont pas toujours découragés, qui sont là pour donner de leur énergie et retourner ensuite dans la société où ils peuvent faire une contribution substantielle, basée sur leur expérience dans le secteur public. »

Tout une déclaration de la part d'un candidat au leadership du Parti libéral, une formation politique dont le chef a été au pouvoir pendant 16 ans et qui comporte plus que sa part de « vieux députés ».

Mais ce n'est pas la première fois que M. Johnston critique ouvertement le gouvernement. Avant d'entrer en politique, il s'est fait connaître dans le milieu des affaires avec un pamphlet intitulé « Fiscalami » qui dénonçait sévèrement les politiques fiscales de l'administration Trudeau. Plus récem-



Donald Johnston

ment, il était l'auteur d'un document interne critiquant vertement l'administration des ministères de certains de ses collègues.

M. Johnston n'aime pas les querelles, mais il défend ses idées. « Je n'aime pas m'engager dans les chicanes simplement pour le faire. Je pense qu'on peut accomplir beaucoup plus sans confrontation. Je suis comme Mackenzie King: la confrontation, mais pas nécessairement la confrontation. La négociation, de préférence, toujours », a-t-il déclaré hier dans une entrevue à LA PRESSE.

Or, la longévité de certains politiciens aux Communes déplaît à M. Johnston. « Si on a des députés qui restent une dizaine, une quinzaine, une vingtaine d'années, ça empêche les autres, les jeunes — et surtout les femmes — de venir dans le système. »

« Quand 50 p. cent de la Chambre sera composée de femmes, nous aurons atteint notre objectif en ce qui a trait au statut de la femme au Canada. Pas avant. Parce que lorsque nous aurons des femmes là, c'est que le système aura fonctionné correctement. Tandis que si on a un ministre avec cinq ou six femmes, pour se vanter du fait qu'on a des femmes, ce n'est pas le système, c'est parce qu'on a mis des femmes là pour mettre des choses dans la vitrine. Le Parlement, c'est le test. Et au Parlement, actuellement, il y a 15 femmes sur 282. C'est totalement inacceptable. »

Faut-il voir dans ces propos une critique à l'endroit de ses collègues, Pierre Trudeau, Marcel Prodhomme, Jacques Olivier et autres, qui sont en politique depuis plus de 15 ans. « Il y a des exceptions, il y a toujours de bonnes exceptions », répond-il avec un sourire en coin. Mais M. Johnston déclare qu'il a déjà fait cinq ans en politique et qu'il se donne cinq ans de plus,

même s'il est élu leader du parti et premier ministre.

Solide organisation

Député de Saint-Henri-Westmount depuis 1978 et ami intime de Pierre Trudeau et de John Turner, Donald Johnston a déjà été placé dans la catégorie des candidats de troisième ordre par la plupart des médias qui font valoir qu'il n'a pas le charisme nécessaire pour remporter le leadership.

Mais il affirme disposer d'une véritable organisation nationale et être en mesure de se battre partout lors des assemblés de sélection des délégués. « Nous avons des régions et des groupes cibles », a-t-il déclaré hier, refusant toutefois d'élaborer davantage et expliquant qu'on ne dévoile pas ses stratégies à l'avance.

Ses organisateurs refusent de le considérer comme un candidat marginal. Ils affirment qu'à l'instar de John Crosbie chez les conservateurs, il réussira à se classer parmi les trois premiers au premier tour, grâce à la force de son organisation. Ils ajoutent que si Jean Chrétien ne fait pas le poids contre John Turner après le premier tour, il livrera probablement ses délégués à M. Johnston, qui pourrait alors devenir le point de ralliement des forces anti-Turner. Bref, la campagne de M. Johnston est basée sur un éventuel

mouvement « Anybody but Turner ».

Revoir la constitution

S'il devenait leader du Parti libéral, Donald Johnston estime qu'il serait plus en mesure que quiconque de panser les plaies causées par la non-participation du Québec à l'entente constitutionnelle. Il ne cache cependant pas qu'il souhaite la victoire de Robert Bourassa pour en venir à une entente.

« J'espère bien que M. Bourassa sera élu. J'aimerais négocier avec lui. Je pense qu'entre hommes raisonnables, on peut arriver à des ententes qui vont convaincre mes concitoyens du Québec qu'ils sont vraiment partie intégrante du pays et que notre politique sur les langues officielles va continuer et que nous allons les renforcer. Alors, c'est peut-être un avantage pour moi que d'être un anglophone du Québec. C'est une question passionnante pour moi, faisant partie de la minorité au Québec. Minorité au Québec, Québec minoritaire au Canada, il y a des intérêts communs. »

Les libéraux n'ont-ils pas besoin d'un leader de l'Ouest, après 16 années avec Pierre Trudeau? Allusion discrète à la candidature de son grand ami John Turner. M. Johnston rétorque que c'est contre Toronto, et non contre Montréal, que les gens des Prairies en ont.

MacGuigan annoncera demain sa candidature

OTTAWA (D'après CP et UPC) — Le ministre de la Justice Mark MacGuigan annoncera demain à Edmonton sa candidature à l'investiture libérale, ont fait savoir hier ses lieutenants.

Ceux-ci ajoutent que M. MacGuigan, lors de la conférence de presse qu'il tiendra pour annoncer sa candidature, recevra l'appui du maire d'Edmonton, Lawrence Decore, l'un des libéraux les plus influents d'Alberta.

M. MacGuigan deviendra ainsi le deuxième ministre à annoncer son intention de remplacer le premier ministre Trudeau à la tête du Parti libéral, lors du congrès d'Ottawa, en juin prochain. Jeudi, le ministre d'État au Développement économique, Donald Johnston, avait également annoncé sa candidature.

M. MacGuigan, qui est âgé de 53 ans et qui est député de Windsor-Walkerville, a fait de nombreux voyages partout au Canada au cours des six derniers mois, assistant à tous les grands rassemblements du Parti libéral et expliquant à ses auditoires les sens de ses propositions concernant la Loi du divorce et le Code pénal.

Le ministre a refusé jusqu'ici de répondre aux questions concernant ses intentions de succéder au premier ministre Trudeau, mais ses collaborateurs à Ottawa ont confirmé que le ministre préparait une déclaration importante à Edmonton.

Pour sa part, M. Decore a déclaré que le fait, pour M. MacGuigan, de se rendre à Edmonton revêtait une importance particulière pour sa campagne. « Lorsque, comme moi, vous êtes un des seuls libéraux à occuper un poste élu (en Alberta), la décision de M. MacGuigan apparaît comme pleine de bon sens », a dit le maire d'Edmonton.

« Il y a eu une tendance, au sein du Parti libéral, à ne pas regarder plus loin que le bout de son nez, et le bout du nez c'est le centre du Canada », a ajouté M. Decore.

M. MacGuigan se trouvait à Edmonton il y a deux semaines pour recueillir des appuis auprès des libéraux de cette ville. On dit aussi qu'il cherche à obtenir des appuis dans les Maritimes, en insistant sur le fait qu'il est né et a été élevé à l'Île-du-Prince-Édouard.

Par ailleurs, on s'attend à ce qu'un autre candidat possible soit le ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan, lequel croit que « le Parti libéral du Canada a besoin d'un chef comme... Gene Whelan ».

C'est ce qu'il a déclaré hier à Fredericton, sans cependant préciser s'il se lançait ou non dans la course. M. Whelan a dit croire qu'il était le meilleur homme, parce qu'il est en mesure de parler au nom des gens ordinaires.

Clark en faveur des Cruise

TORONTO (PC) — L'ancien leader conservateur Joe Clark a déclaré, hier, que les opinions exprimées aux audiences du comité qu'il préside sur le désarmement vont influencer la politique de son parti, mais non au point de lui faire retirer son appui aux essais du missile Cruise en sol canadien.

Le comité de cinq députés toriens a tenu des audiences à Halifax, Montréal, Edmonton, Vancouver et finalement Toronto.

Des recommandations seront faites au chef du parti, Brian Mulroney, avant la fin du mois d'avril. Elles seront probablement rendues publiques, a dit M. Clark.

« Il n'y aura pas de drame, mais plutôt des solutions pratiques », a fait savoir l'ancien premier ministre, sans expliquer davantage.

Rémi Smith, qui est vice-président de la Société franco-manitobaine,

Cette société se propose de faire ainsi plusieurs autres contestations devant les tribunaux, toutes basées sur le Manitoba Act, qui fait de l'anglais et le français des langues officielles de la législation et devant les tribunaux.

Me Smith a rappelé que, au Québec et au Nouveau-Brunswick, les juges n'ont pas d'interprète pour entendre les causes en français.

DES RÉOLUTIONS PRÉSENTÉES AUX CONGRÈS RÉGIONAUX Les militants du PQ commencent aussi à se soucier de succession

Même si personne ne va jusqu'à réclamer ouvertement le départ de René Lévesque, les militants péquistes commencent à réaliser que leur chef n'est pas éternel et qu'il faudra éventuellement le remplacer, possiblement avant longtemps.

PIERRE VENNET

C'est sans doute pourquoi plusieurs associations de comté ont décidé de présenter des résolutions sur la succession du chef lors des divers congrès régionaux que tiendra le parti, à travers le Québec, à compter de la semaine prochaine.

Parmi les idées proposées, certains aimeraient que le futur chef soit élu au suffrage de tous les membres en règle du parti, plutôt que de procéder par délégation comme le veut la coutume établie dans la presque totalité des partis politiques canadiens. Une autre proposition veut que le chef du parti doive se soumettre à un vote de confiance de ses parti-

sans, au moins une fois tous les quatre ans.

Quatre propositions

Quatre des propositions émanent de comtés montréalais faisant partie de la région Montréal-Ville-Marie, qui tiennent leur congrès le week-end prochain, au Cegep Ahuntsic.

Les péquistes de Jacques-Cartier, Marguerite-Bourgeois et Marquette désirent, de leur côté, la formation d'un comité pour étudier la question.

Ceux de Marquette et de Marguerite-Bourgeois désirent qu'on étudie dès maintenant les modalités qui s'appliqueraient lors d'un éventuel congrès à la direction du parti ainsi qu'une étude d'impact, tant financier que politique, d'un tel événement. Ce comité, estiment les deux associations de comté, devrait élaborer un projet de dispositions relatives à un tel congrès qui devraient faire partie des statuts du parti.

Les péquistes de Jacques-Cartier vont plus loin: ils désirent que ledit comité étudie la possibilité de faire élire le futur chef au suffrage de tous les militants, par rapport à la méthode traditionnelle de l'élection d'un chef par des délégués.

Les péquistes de Nelligan, quant à eux, veulent simplement que le PQ s'assure de la démocratisation des procédures d'élec-

tion du chef, « tout en maximisant la couverture publicitaire ».

Région Sud

Les péquistes de la région Sud, qui doivent se réunir à la polyvalente André-Laurendeau de Saint-Hubert les 24 et 25 mars, se voient quant à eux présenter deux résolutions sur le sujet.

La première, émanant des péquistes de Chambly, prévoit que le futur chef serait élu par suffrage universel des membres du PQ dans chaque comté, au scrutin uninominal à plusieurs tours, tenu à intervalles de sept jours jusqu'à l'obtention d'une majorité absolue par un des candidats. Pourraient voter, tous ceux qui sont membres du parti depuis au moins 90 jours.

Les péquistes de Vercheres, de leur côté, désirent qu'on crée un comité ad hoc pour étudier les différents scénarios d'élection du chef du parti, comité qui serait inspiré par la prémisse suivante: « Le chef élu devra représenter le sentiment le plus vaste possible des membres du parti, compte tenu des implications pratiques de telle ou telle procédure d'élection. »

La résolution demande au conseil exécutif national de retenir les processus électifs représentant « le maximum d'universalité du vote mais aussi de faisabilité ».

Si les établissements des Affaires sociales font des « profits », ils les conserveront

QUÉBEC — Les établissements du réseau des Affaires sociales auront désormais intérêt à améliorer leur productivité puisqu'ils pourront, à compter du 31 mars, conserver les « profits » qu'ils généreront.

PIERRE TOURANGEAU

de la Presse Canadienne

C'est là le sens de la nouvelle politique d'utilisation des surplus dans le réseau des Affaires sociales, dont le principe a été adopté par le Conseil du Trésor, en novembre dernier, et dont la Presse Canadienne a obtenu copie.

Il reste toutefois, avant que cette politique ne soit vraiment en vigueur, à établir les modalités de mesure de la productivité qui seront utilisées et ses implications sur les budgets des établissements.

La nouvelle politique s'appli-

quera uniformément à tous les établissements, centres hospitaliers, CLSC, CSS et autres.

En l'adoptant, le Conseil du Trésor et le ministère des Affaires sociales veulent :

— fournir aux administrateurs un incitatif à une saine gestion et à une utilisation rationnelle des ressources ;

— assurer la mise en place d'un réseau de services complets en faisant participer les Centres régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS) à la gestion d'une partie des surplus des établissements ;

— rémunérer sur une base uniforme l'effort de gain de productivité de chaque établissement.

La politique

Ainsi, dorénavant, les établissements qui termineront leur année financière avec un surplus ou un déficit égal ou infé-

rieur à 1 p. cent de leur budget, seront considérés en équilibre budgétaire.

Dans ces circonstances, les surplus ou « profits » seront entièrement laissés aux établissements tandis qu'ils devront assumer, de la même manière, les déficits.

Dans les cas où les surplus seront supérieurs à 1 p. cent, les établissements pourront les conserver s'ils résultent d'un gain de productivité. Par contre, les déficits seront à la charge des établissements s'ils découlent d'une perte de productivité.

Toutefois, si les surplus sont le résultat d'une sur-budgétisation, ils seront récupérés par le MAS tandis qu'il assumera les déficits s'ils découlent d'une sous-budgétisation.

Les « profits » dégagés qui seront supérieurs à 1 p. cent se-

ront partagés entre l'établissement, qui en récupérera 80 p. cent, et les CRSSS qui recevront l'autre 20 p. cent.

« S'exprimant parfois en français en rendant son jugement, M. Hewak a déclaré qu'il avait suivi des cours de français, mais qu'il aurait probablement besoin d'un interprète, au cours du procès, pour en saisir toutes les nuances. La loi, a-t-il noté, n'oblige pas une personne à être bilingue pour être nommé juge. Il lui faut tout simplement être avocat. »

Pour Me Magnet, cependant, les Franco-Manitobains ont droit à un juge qui n'a pas besoin d'un interprète pour les comprendre. Me Magnet est assisté de Me

annoncé que, avant cette date, il aurait interjeté appel de la décision du juge Hewak.

Se basant sur le Manitoba Act de 1870, le juge Hewak a souligné que rien n'obligeait les juges de cette province à être bilingues, même si les deux langues pouvaient être employées devant les tribunaux.

M. Hewak a comparé les juges aux députés de l'Assemblée législative, qui sont autorisés à parler l'anglais ou le français, mais ne sont pas obligés d'être bilingues.

« S'exprimant parfois en français en rendant son jugement, M. Hewak a déclaré qu'il avait suivi des cours de français, mais qu'il aurait probablement besoin d'un interprète, au cours du procès, pour en saisir toutes les nuances. La loi, a-t-il noté, n'oblige pas une personne à être bilingue pour être nommé juge. Il lui faut tout simplement être avocat. »

Pour Me Magnet, cependant, les Franco-Manitobains ont droit à un juge qui n'a pas besoin d'un interprète pour les comprendre. Me Magnet est assisté de Me

Un citoyen de l'Ouest est pour le bilinguisme

OTTAWA (PC) — Un sondage réalisé en 1982 dans l'Ouest du pays a permis de constater que la moitié de la population de cette région était d'avis que le Canada devrait être bilingue et un pourcentage à peu près identique (49,4 p. cent) estimait que la conversion au système métrique « serait bénéfique à long terme ».

L'enquête a également démontré que le projet controversé, modifiant substantiellement les taux de fret du Pas du Nord de Corbeau, jouissait à l'époque d'un appui intéressant puisque 37,5 p. cent des personnes interrogées estimaient que cela aurait pour effet de stimuler le développement de l'économie de l'Ouest, alors que seulement 23,6 p. cent des personnes interrogées ne partageaient pas cette opinion.

Le sondage, qui a coûté \$34 000, a été réalisé pour Information Canada par Can-West Survey Research, de Winnipeg. La Presse Canadienne en a obtenu une copie en se prévalant de la Loi favorisant l'accès à l'information.

La société Can-West, maintenant connue sous la raison sociale Angus Reid and Associates, a interviewé par téléphone 2 400 Canadiens résidant à Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton et Vancouver. Les chiffres sont sensés refléter la réalité avec une marge d'erreur de cinq points, dans un sens ou dans l'autre, 19 fois sur 20.

Une personne interrogée sur deux, exactement 50 p. cent, était en faveur du bilinguisme alors que 48,5 p. cent des gens estimaient que l'anglais devrait être la seule langue officielle au Canada.

Un juge unilingue refuse de se récuser

WINNIPEG (PC) — Le juge Benjamin Hewak, qui comprend mal le français, a refusé, hier, de se récuser dans une cause civile où l'objet du litige est un contrat rédigé en français seulement et où tous les témoins et les avocats sont de langue française. Il a donc fixé au 2 avril le début des audiences relatives à une poursuite pour indemnité de licenciement, mettant aux prises le collège Saint-Boniface et l'ancien contremaître Gilbert Robin. Me Joseph Magnet, l'un des avocats de M. Robin, a cependant

BIENVENUE

Provigo vous réserve un accueil des plus chaleureux.

Les spéciaux de cette page sont aussi disponibles dans tous les supermarchés



LES SUPERMARCHÉS
provigo



BOISSONS GAZEUSES
PROVIGO — CHOIX DE SAVEURS, BOUT.
CONSIGNÉE DE 750 mL



BEURRE FRAIS SALÉ
PROVIGO — CANADA 1

6/ **229**

EMB. DE
454 g

188

MAINTENANT DISPONIBLE



Le guide video
Pres de 2000 titres Populaires et répertoires en classes par ordre alphabétique

5.95

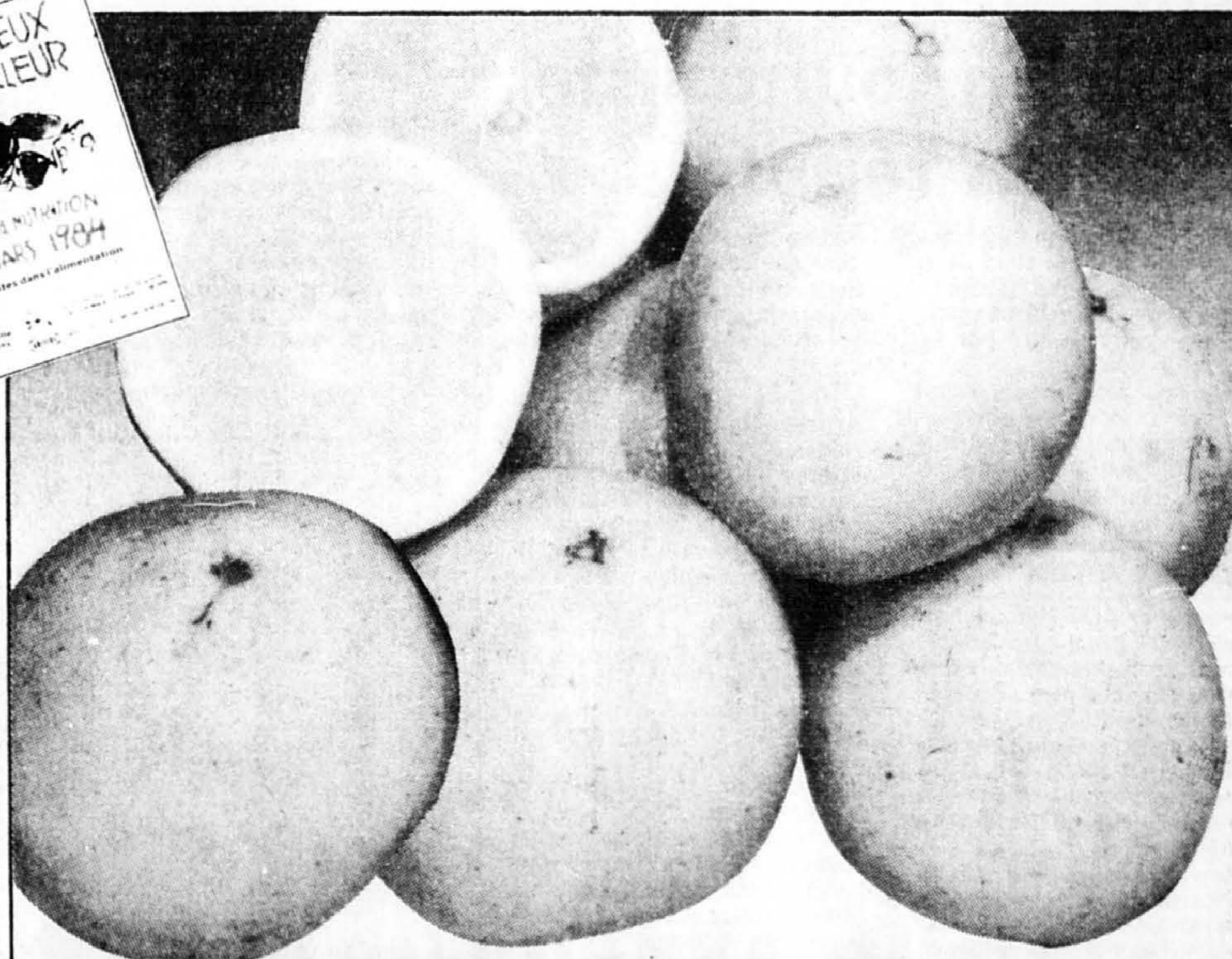
CINE VIDEO CLUB

Chez Provigo les spéciaux du début de semaine sont en vigueur

Toute la semaine



JARRET DE PORC
PRODUIT DÉCONGELÉ



PAMPLEMOUSSES BLANCS
'INDIAN RIVER', DE LA FLORIDE
GROSSEUR 48

.39 /LB ■ .86 /kg

.16 CH. 6/ ■ .95

Pologne: la « guerre des crucifix » prend des proportions nationales

d'après AFP, Reuter

La petite « guerre des crucifix » qui a éclaté cette semaine dans un village de Pologne est devenue une affaire de portée nationale, alors que la population de Garwolin soutient des élèves du groupe scolaire de ce village situé au sud-est de Varsovie. Cette affaire va faire l'objet de rencontres au plus haut niveau entre représentants de l'Église et de l'État.

Alors que les étudiants poursuivaient leur protestation contre l'enlèvement des crucifix des salles de classe des lycées et instituts d'enseignement supérieur, hier, on a appris de source religieuse que le secrétaire de l'évêque, Mgr Bronislaw Dabrowski, aura des entretiens aujourd'hui à Varsovie avec le ministre des Cultes, M. Adam Lopatka. Cette rencontre interviendra après une première prise de contact, hier, entre le préfet de Siedlce et l'évêque du diocèse, Mgr Jan Mazur, au sujet de laquelle rien n'a filtré. L'évêque suffragant de Varsovie, Mgr Jerzy Dabrowski, s'est rendu hier à Garwolin pour y rencontrer le curé de la paroisse.

Les parents des élèves ont été sommés par les autorités de signer avant aujourd'hui une déclaration de respect du caractère laïc de l'enseignement, mais ils ont refusé. Cet appui sans faille des paroissiens et du clergé local, qui accumulent les pétitions de protestation et ont déjà réuni plus de 10 000 signatures, s'est encore exprimé hier soir au cours d'une messe réunissant à Garwolin quelque 3 000 personnes, des jeunes pour la plupart. Elle a été l'occasion pour l'officiant de dénoncer le retrait des crucifix à Mietne, où 400 élèves avaient occupé mardi et mercredi leur établissement pour y réclamer le retour des crucifix enlevés par l'administration.

Dans son homélie, le prêtre a lancé un avertissement à peine voilé aux autorités, en soulignant que « l'amélioration de la situation en Pologne était impossible sans la croix ». Il a demandé aux parents des grévistes de ne pas signer la déclaration d'allégeance laïque exigée des autorités sous peine de répercussions sur la scolarité de leurs enfants, notamment à l'occasion des examens de fin d'année en juin.

Pour leur part, les jeunes grévistes de Mietne, dont l'institut agricole est fermé jusqu'à nouvel ordre, devaient se rendre en pèlerinage au monastère de Jasna Gora, à Czestochowa, où deux vicaires de Garwolin devaient les rejoindre.

Au cours d'une escale à Rome après un voyage en Amérique du Sud, le primat catholique de Pologne, le cardinal Jozef Glemp, a estimé que la protestation des étudiants n'avait rien de surprenant. « Tout cela est normal, a-t-il dit. Depuis la fin de la guerre, nous avons toujours eu des problèmes avec les crucifix dans les écoles ».

De son côté, Lech Walesa a tenu à exprimer son soutien aux élèves. « Je me joins à ce combat, c'est une lutte sérieuse et nous nous battons pour la foi », a déclaré le Prix Nobel de la Paix.

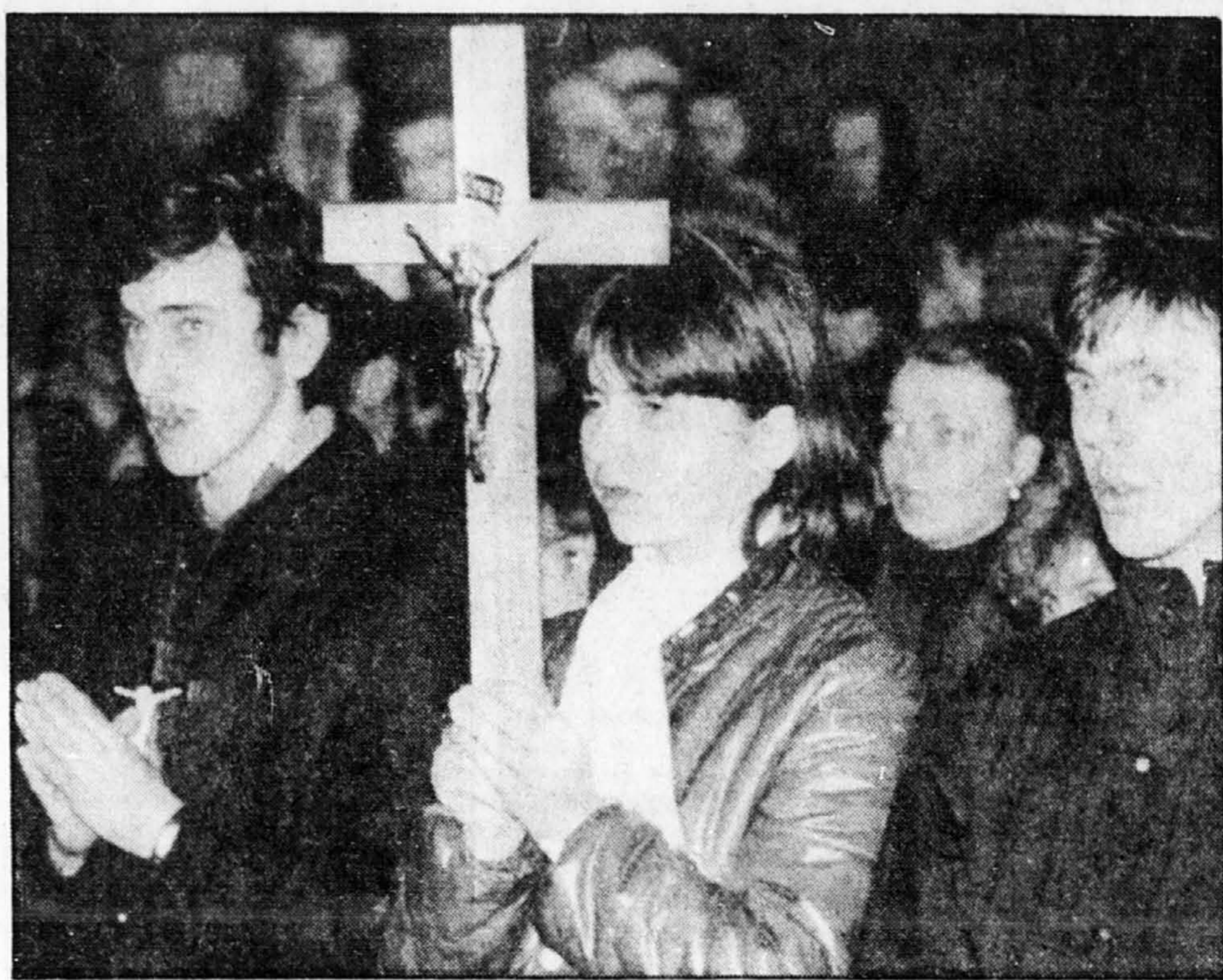
Dans un document remis hier aux journalistes occidentaux, M. Walesa a lancé un appel aux autorités polonaises, leur demandant d'accepter des compromis pour éviter un désastre économique. Le président du syndicat disons Solidarité dénonce l'étouffement des réformes obtenues par ce syndicat avant la proclamation de la loi martiale, en décembre 1981.

Lech Walesa appelle le gouvernement à encourager la survie de l'agriculture privée et de permettre une réelle autogestion par les travailleurs dans l'industrie.

Le document, a-t-il expliqué, est le résultat de consultations qu'il a eues avec des militants de Solidarité et avec des experts en économie et il espère que cela encouragera les Polonais à examiner les moyens de sortir le pays de la crise économique.

Le document attribue l'aggravation de la crise à « l'omnipotence du parti communiste et de l'appareil de l'État qui dispose d'un pouvoir incontrôlé et illimité... C'est un système qui gaspille le travail humain et entraîne un bas niveau de vie ».

M. Walesa écrit que l'industrie et les transports souffrent d'un manque d'investissements, que la situation de l'agriculture empire et que le gouvernement est réduit à des mesures désespérées pour tenter d'obtenir des devises fortes et que la dette tant envers l'Occident que le Comecon ne fait que croître.



Les élèves protestant contre l'enlèvement des crucifix de leurs écoles, assistent à une messe de solidarité à Garwolin. Téléphoto UPI

Mauroy reçu froidement dans une Espagne indignée par l'attaque des chalutiers

d'après AFP, Reuter, UPI

Madrid a réservé hier au premier ministre français, M. Pierre Mauroy, un accueil dont la froideur est à la mesure de l'indignation suscitée en Espagne par l'arraisonnement et le mitraillage, mercredi, d'un chalutier espagnol par la marine française dans le golfe de Gascogne, incident qui a fait neuf blessés au sein de l'équipage du chalutier.

En visite privée en qualité de président de la Fédération mondiale des villes jumelées, M. Mauroy - qui est maire de Lille - a été accueilli à l'aéroport de Barajas-Madrid par le maire de la capitale, M. Enrique Tierno Galvan. L'accès à l'aéroport était interdit aux nombreux journalistes venus pour interroger le premier ministre français.

Aucun membre du gouvernement socialiste espagnol n'était présent. Dans une interview à la radio nationale, M. Uduardo Sotillos, porte-parole gouvernemental, a déclaré que M. Mauroy ne devait pas s'attendre à des sourires. L'un des pêcheurs espagnols, dont la jambe avait été déchaînée par des éclats d'un obus in-

te tiré par un navire français, a dû être amputé.

Par ailleurs, l'arrivée de M. Mauroy a été marquée par des manifestations. A Madrid, des étudiants d'extrême droite - dont certains faisaient le salut fasciste - ont lancé des pierres, des oeufs et des débris sur l'ambassade de France. Ils ont été dispersés après avoir distribué des tracts critiquant le gouvernement français.

Des étudiants de l'université Complutense sont arrivés devant l'ambassade de France au moment où se déroulait la manifestation des militants phalangistes. Ils portaient des sacs contenant des excréments, qu'ils ont lancés sur l'ambassade, refusant toutefois de se mêler au groupe d'extrême droite. La surveillance policière a été renforcée autour de l'ambassade.

De son côté, au Pays basque, le « Groupe antiterroriste de libération », responsable de l'assassinat de plusieurs membres de l'ETA réfugiés en France, a menacé de s'en prendre à des cibles françaises au cas où la marine française continuerait à attaquer les navires espagnols.

A Ondarroa, au Pays basque,

port d'attache des deux chalutiers arraisonnés, plusieurs milliers de personnes ont défilé pour protester contre la France. Le secrétariat d'Etat français chargé de la Mer a « formellement démenti », hier après-midi, l'information selon laquelle un navire de pêche britannique, ayant un équipage espagnol, aurait été arraisonné, avec tir de semonce, par un navire de la marine française dans la zone économique française du golfe de Gascogne. Le secrétariat a également indiqué que la marine française avait attendu plus de quatre heures entre son premier avertissement aux deux chalutiers, qui pêchaient illégalement la sardine, et le coup d'arrêt tiré par un avion.

Avant son arrivée à Madrid, M. Mauroy était devenu la cible de la presse espagnole. Selon l'influent quotidien El País, « pratiquement personne ne pourra désormais croire que la France demeure le modèle de liberté et de progrès qu'elle était autrefois ». Le quotidien d'extrême droite El Alcazar va jusqu'à comparer l'affaire du golfe de Gascogne à celle du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique il y a quelque temps.

Gallup: Gary Hart devance Reagan

d'après UPI, AP et AFP

Sa poussée confirmée par deux nouveaux sondages, le sénateur démocrate du Colorado, Gary Hart, en campagne pour les primaires du « Super-mardi » 13 mars, était hier la cible de vives attaques de son rival démocrate Walter Mondale ainsi que du président républicain Ronald Reagan.

« Je n'ai rien entendu de sa part dont on puisse dire qu'il s'agit d'une idée précise », a déclaré Reagan au moment où le dernier sondage Gallup indiquait que le président sortant, qui se représente, serait défait par Hart à 52 contre 43 p. cent. Le même sondage indique que Reagan battrait Mondale et Glenn, si l'un d'eux était le candidat démocrate en novembre.

Entre-temps, dans un discours émotif à Atlanta, Walter Mondale qualifiait Hart, qui se veut l'homme des « idées neuves » et de « l'avenir », de « candidat tache-à-l'oeil » et affirmait qu'il ne s'abaisserait pas à recourir, comme Hart, « aux babioles, au clinquant, aux slogans et aux trucs ».

Un sondage du quotidien USA Today donnait pour sa part Reagan favori sur Hart avec 46 contre 40 p. cent, mais là également, Hart faisait meilleure figure que Mondale ou Glenn. Hart et Mondale s'affrontent aujourd'hui aux petites assemblées locales du Wyoming, Etat considéré comme un bastion de Reagan.



Un pêcheur espagnol passe sa tête dans le trou causé par le projectile français qui a traversé la passerelle d'un chalutier espagnol. Téléphoto AFP

DÉPÊCHES

GRECE-TURQUIE: satisfait des précisions données par la Turquie au sujet de l'incident naval de la veille en mer Egée, la Grèce a décidé hier soir de ne pas rappeler son ambassadeur en poste à Ankara. « Le gouvernement turc a démontré qu'il n'avait pas l'intention de provoquer un dangereux incident », a dit le sous-secrétaire d'Etat grec aux Affaires étrangères. Ankara a affirmé que ses navires effectuaient un exercice de tir aérien et n'avaient pas attaqué un contre-torpilleur grec, seuls des éclats d'obus étant tombés en mer.

IRAK-ARMES CHIMIQUES: les experts de l'ONU chargés d'enquêter sur les accusations iraniennes concernant l'usage d'armes chimiques par l'Irak dans la guerre du golfe Persique sont attendus à Téhéran ce week-end. Hier, l'Iran a de nouveau accusé Bagdad d'avoir eu recours à ces armes, cette fois en bombardant des positions iraniennes dans les îles de Madjnoun. Téhéran a autorisé des médecins européens à autopsier des soldats iraniens apparemment victimes de gaz toxiques. Par ailleurs, l'escalade de la guerre irako-iranienne dominera la réunion des ministres des Affaires étrangères du Golfe, aujourd'hui et demain.

NICARAGUA: les représentants du parti libéral constitutionnaliste, du parti social-démocrate et du parti conservateur démocrate, tous trois dans l'opposition, ainsi que ceux de la Confédération d'unité syndicale, se sont retirés des discussions au Conseil d'Etat sur l'avant-projet de loi concernant les élections du 4 novembre prochain au Nicaragua. Ils demandent que ces élections ne soient pas présidentielles mais qu'elles permettent seulement d'élire une Assemblée constituante.

SALVADOR: huit soldats des forces gouvernementales ont été tués et 16 ont été blessés hier au cours d'affrontements avec des guérilleros du FMLN près de Tecoluca, dans l'est du pays. On a appris que les Etats-Unis et le Honduras entamaient le 22 mars, trois jours avant les élections salvadoriennes, des manœuvres militaires près de la frontière du Salvador. A Washington, la commission sénatoriale des affectations financières a ajourné à mardi l'étude de la demande du président Reagan pour un don urgent de \$93 millions au gouvernement de San Salvador pour sa lutte antiguerrilla.

PESSIMISME: des obus ont été tirés hier sur les quartiers résidentiels de Beyrouth, tant à l'Est qu'à l'Ouest, tandis que les milices chrétiennes et musulmanes s'affrontaient le long de la « ligne verte » qui sépare les deux communautés. La persistance des combats et les déclarations intransigeantes de dirigeants chrétiens ont provoqué une vague de pessimisme sur les chances de succès de la conférence de réconciliation nationale qui doit reprendre lundi à Lausanne.

URSS: le Soviet suprême (Parlement) qui vient d'être élu siègera pour la première fois le 11 avril. Cette session permettra d'y voir plus clair dans la hiérarchie du pouvoir au Kremlin depuis la nomination de M. Constantin Tchernenko au poste de secrétaire général du PC. En effet, on élira au cours de la session le président du présidium, qui est en fait le chef de l'Etat soviétique.

IRLANDE: l'une des principales chaînes irlandaises de supermarchés, Dunnes Stores, a annoncé hier qu'un groupe d'extrémistes menaçait d'empoisonner ses aliments si elle ne payait pas une rançon très élevée. En 1981, le fils du fondateur de la chaîne avait été enlevé par un groupe dissidents de l'IRA. Il avait été libéré plusieurs jours plus tard, mais on ne sait pas si une rançon avait été payée.

MISSILES: pour la première fois depuis l'installation, le 1er janvier, de missiles de croisière américains, un exercice de déploiement (par la route) à l'extérieur de la base de Greenham Common, à 80 km de Londres, a eu lieu hier matin. Des femmes qui montaient la garde près de la base en vue d'arrêter le convoi de missiles, en se couchant sur la chaussée, ont été déjouées, l'exercice ayant eu lieu à la faveur de l'obscurité.

CHILI: Conception, troisième du Chili, a été plongée dans l'obscurité pendant deux heures, dans la nuit de jeudi, à la suite d'attaques contre des pylônes électriques. L'attentat n'a pas encore été revendiqué, mais les autorités militaires accusent les communistes d'être à l'origine d'une récente série d'explosions. Par ailleurs, le ministre français des Relations extérieures a exprimé hier son « inquiétude » après l'arrestation, mercredi dernier, de 24 membres du parti socialiste chilien.

L'invasion du Liban: échec monumental, selon un journaliste israélien réputé

« Erreur tragique et échec monumental », c'est ainsi que le prestigieux journaliste israélien Amnon Kapeliouk qualifie l'invasion du Liban par Israël en juin 1982.

Selon lui, l'invasion se voulait propre et rapide: elle s'est révélée sale et prolongée, devenue guerre d'usure et occupation forcée s'éternisant depuis 20 mois.

JOONEED KHAN

Journaliste à Al Hamishmar, organe de la gauche travailliste Mapam, correspondant du Monde et du Monde diplomatique, et collaborateur au New York Times, Kapeliouk séjournait cette semaine au Canada à l'invitation du Regroupement pour un dialogue Israël-Palestine (RDIP).

« Sharon est fini, dit-il. Même dans l'armée. Le Likoud, ébranlé, paraît en sursis. Les sondages favorisent les travaillistes, que ce soit sous Perès, Rabin ou Navon.

« La base ouvrière séparade du Likoud est durement frappée par la crise économique. Mon coiffeur, qui est likoudiste, exige que Begin lui-même s'explique au peuple israélien sur ce qui s'est passé au Liban », ajoute Kapeliouk.

Après une série de conférences à McGill et l'UQAM et un entretien avec des parlementaires canadiens à Ottawa, et avant de partir pour Toronto et Seattle, il me recevait hier, à Montréal, chez Jean-Philippe Aubert et Janet Weinroth, deux animateurs du RDIP.

« L'impact de la guerre du Liban sur la société israélienne commence à peine à être mesuré », affirme, calme et grave, ce témoin chevronné du conflit du Proche-Orient, né à Jérusalem de parents immigrés d'Ukraine avant la 2e Guerre mondiale et lui-même père de deux filles, l'une étudiante et l'autre militaire.

« Le Likoud a envahi le Liban pour protéger la Galilée? Mais vous savez que, selon l'accord conclu, pas une seule katioucha ne fut tirée sur la Galilée par l'OLP durant toute l'année pré-

cedant l'invasion? Et savez-vous que cinq fois plus d'Israéliens sont morts à la guerre depuis juin 1982 que dans tous les attentats commis entre octobre 1973 et mai 1982? »

« Selon la tradition, tout soldat israélien tué a droit à des funérailles ainsi qu'à 30 minutes de prières télévisées. Tant de soldats sont tués au Liban que le Likoud a voulu écarter ces cérémonies, devenues démobilisantes. Récemment, aux funérailles d'un jeune soldat, la mère éplorée s'en est prise au Likoud et les journalistes ont laissé passer. Voilà le climat.

« Le consensus national est rompu; les Israéliens prennent conscience des limites de la politique de force: l'occupation du Sud-Liban coûte trop cher en vies israéliennes, en argent, en isolement diplomatique; nous sommes en plein milieu d'une crise multiforme, qui est aussi la crise du sionisme.

« Mais le plus important, et aussi la grande ironie, poursuit-il, c'est que l'aventure libanaise, prétendant porter le coup de grâce à la force politique de l'OLP, a amené les Israéliens à reconnaître, après 35 ans, qu'il y a un problème palestinien ».

« Chaque Israélien donne maintenant son avis sur la question », affirme Kapeliouk, qui a souvent interviewé Yasser Arafat, la dernière fois il y a 15 jours seulement à Tunis.

« Tous les partis, de la droite à la gauche, ont leurs solutions à proposer, les uns l'émigration forcée des 1,2 million de Palestiniens de Cisjordanie et Gaza, les autres l'autonomie, certains la formule jordanienne, et d'autres encore l'autodétermination et un Etat palestinien.

« Il me semble, conclut Amnon Kapeliouk, qu'Israël a tout essayé - la force, l'intimidation, la ruse - pour imposer sa solution à ses voisins arabes, tout sauf le dialogue. Le Liban a démontré qu'Israël est une force militaire certes, la plus importante dans la région, mais qu'il n'est pas une grande puissance. Il n'y a pas de substitut pour nous au dialogue avec les Arabes et avec les Palestiniens ».

QUOI FAIRE EN FIN DE SEMAINE

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES
COMME SUIT:
• QUOI FAIRE AUJOURD'HUI • LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES,
MONTRÉAL H2Y 1K9

RELIGION

Dans le cadre de l'Année de la Rédemption, une retraite d'une journée se tient le 11 mars, de 9 h 30 à 17 h, à la chapelle de la Réparation, 3 650, rue de la Rousselière, quartier Pointe-aux-Trembles, avec le père François Carrière, capucin et Raymond Pelletier. Renseignements complémentaires: Marielle Boileau, c.n.d., 642-5391.

Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, consacra l'église de la paroisse Christ-Roi le 10 mars, à 16 h, au 9 400, rue Lajeunesse (angle Louvain). Cordiale invitation aux anciens paroissiens.

Une journée de récollection avec le père Syard se tient le 10 mars, de 9 h à 20 h 30, au 1025 ouest, rue Mont-Royal: deux heures d'enseignements, une heure de prière et célébration eucharistique. Prière d'apporter son goûter. Inscription, 5\$. Renseignements complémentaires: sœur Frenette, 279-5619.

Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, présidera la consécration de l'église du Christ-Roi, au 9 400, rue Lajeunesse, le 10 mars, à 16 h. Renseignements complémentaires: 384-1669.

Le père Gignac donne un cours de vie intérieure le 11 mars, au sous-sol de l'église Saint-Charles-Garnier, 1195 est, rue Sauvé. Inscription, 2\$. Renseignements complémentaires: Mme Fontaine, 381-5220. Le père Gignac donnera également le cours, le 11 mars, à 19 h 30, au 1415, rue Saint-Louis, à Lachine. Renseignements complémentaires: sœur Marie-Laure Gagnon, 637-8345.

Mgr Paul Grégoire, archevêque de Montréal, présidera la messe du 25^e anniversaire de fondation de la paroisse Saint-Marcel, 1 630, boulevard Saint-Jean-Baptiste, quartier Pointe-aux-Trembles, le 11 mars, à 17 h. Renseignements complémentaires: 645-9822.

Dans le cadre des « Sermons du carême à Saint-Léon de Westmount », le cardinal Paul-Émile Léger présentera un exposé sur le thème « A cause de Jésus-Christ, nous affirmons notre foi — Quelle foi? », le 12 mars, à 20 h, à l'église Saint-Léon, 4 311 ouest, boulevard de Maisonneuve. Une célébration eucharistique suivra le sermon. Bienvenue à tous.

La Basilique Notre-Dame de Montréal présente dans le cadre de son programme « Le carême en musique » un concert d'orgue de Monique Gendron, le 11 mars, à 15 h, à la chapelle du Sacré-Coeur, 426, rue Saint-Sulpice. Offrande volontaire. Renseignements complémentaires: 842-2925.

La Chorale mixte de la basilique Notre-Dame, sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera la « Messe du Carême » de M. Laurencelle, le 11 mars, à 11 h. À l'offertoire, « Parce Domine » de J. Obrecht. À l'orgue: M. Pierre Grandmaison.

À l'Oratoire Saint-Joseph, Les Petits chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la messe « Sine Nomine » de Philippe de Monte, le 11 mars, à 11 h. À l'offertoire, le motet « Estote Fortes in Bello » de Vittoria. Participation de l'organiste Raymond Daveluy. Renseignements complémentaires: 733-8211.

Les Frères de Sainte-Croix organisent à l'intention des jeunes adultes (18 ans et plus) songeant à la vie religieuse comme projet de vie des rencontres de réflexion, de prière et d'information, le 10 mars. Renseignements complémentaires: frère Jean-Guy Lus-Laure Gagnon, 637-8345.

c.s.c., 3 745, chemin Queen Mary, Montréal H3V 1A7; téléphone, 738-6171 ou 738-9806.

CONFÉRENCES

La Société d'animation du Jardin et de l'Institut botaniques de Montréal présente une conférence de Mme Denise Allaire sur la flore dans les Alpes françaises, le 10 mars, à 20 h.

La Société d'animation du Jardin et de l'Institut botaniques présente une conférence publique de Mme Denise Allaire sur la flore dans les Alpes françaises, le 10 mars, à 20 h, à l'auditorium du Jardin Botanique. Entrée gratuite.

M. Jay Lifton, écrivain et psychologue, professeur de psychiatrie à l'université Yale, donnera deux conférences à Montréal: « Beyond Nuclearism — The Quest for Awareness », le 10 mars, à 20 h, au local 132 du pavillon Leacock de l'université McGill; « On cults and Totalism — A Psychohistorical Perspective », le 13 mars, à 14 h, au local H-110 du pavillon Hall de l'université Concordia, 1 455 ouest, boulevard de Maisonneuve.

Le Men's Club de la Beth Zion Congregation reçoit M. Marc Lalonde, ministre fédéral des Finances, à son petit-déjeuner du 11 mars, à 9 h 30, au 5 740, avenue Hudson, à Côte-Saint-Luc. Le conférencier parlera du budget et des prévisions économiques pour le Canada. Renseignements complémentaires: 489-8411.

M. David Woolf donne une conférence sur le jacquet (backgammon), à 15 h, au club Pips (club privé de jacquet), 3 774, rue Saint-Denis, 2^e étage.

ge, tous les dimanches. L'entrée est gratuite, mais on exige une tenue soignée. Renseignements complémentaires: 284-0613.

Le centre du « Nouveau penser » présente une conférence de M. Bernard Cantin intitulée « La technique créatrice de visualisation », le 11 mars, à 11 h, à la salle 2970 du pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 254-2951.

Le mouvement Eckankar présente les conférences suivantes: « La musique, une nourriture pour l'âme », le 11 mars, à 10 h 30 et « Eckankar, la réponse à vos questions », 14 h, à 1 319 est, rue Sainte-Catherine. Entrée gratuite. (521-6518); Laval: « Les corps intérieurs de l'homme », le 10 mars, à 20 h, au 215, boulevard des Laurentides, local 101, quartier Pont-Viau. Entrée libre. (669-0358).

Le collège Marie-Victorin présente une conférence animée sur le XX^e siècle, avec M. Raymond Gohier, le 11 mars, de 14 h à 17 h. La conférence sera accompagnée de la projection de diapositives, de bandes sonores, de témoignages et d'extraits d'émissions vidéo. C'est au pavillon central du collège, au 7 000, rue Marie-Victorin (à la limite est de Montréal-Nord). Renseignements complémentaires: 325-0150, poste 376 ou 274.

RÉUNIONS

Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Espagne visiteront Montréal le 14 mars et recevront les Espagnols à l'hôtel Reine Elizabeth, à 17 h 30. Les Espagnols peuvent demander leurs invitations au Consulat Général d'Espagne, 935-5235.

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, le groupe « Info-Femmes » organise une fête le 11 mars, à l'école Daniel-Johnson, 1 200, boulevard du Tricentenaire, quartier Pointe-aux-Trembles, à partir de 11 h. Il y aura une activité de création collective, repas communautaire (chacun apportant son repas) et un spectacle avec Lucie Tremblay, auteure, compositrice et interprète, et Diane Migneault, monologiste. Une contribution sera demandée pour le spectacle. Le 12 mars, il y aura conférence-échange sur le thème « la prise en charge de sa santé mentale ». « Info-Femmes » tient aussi un café-rencontre les lundis et mercredis, de 11 h à 16 h. Un centre de documentation est à la disposition des femmes. Renseignements complémentaires: 645-1526.

Le Café Chrétien Centre-Sud, 1 471 est, rue Sainte-Catherine, reçoit le groupe « Ville Brocard » (jeunes musiciens et chanteurs), le 10 mars, à 20 h 30. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: 522-7156.

La communauté pour la paix et le développement humain, organisme à but non lucratif organisé des soirées pour la paix tous les samedis, à 20 h, au 2 133 est, rue Marie-Anne. Il s'agit de rencontres ouvertes à tous avec des discussions informelles sur des thèmes touchant la non-violence active et la communication humaine. L'organisme est affilié à aucun groupe reli-

gieux, politique ou commercial. Renseignements complémentaires: 523-9681 ou 523-6851.

La librairie Hermès, 1 200 ouest, rue Laurier, à Outremont, invite le public à une rencontre avec M. Jean Royer, poète et journaliste, le 10 mars, à 14 h. Renseignements complémentaires: 274-3669.

Le Comité des femmes immigrantes organise une célébration pour la Journée internationale de la femme, le 10 mars, à 19 h, au Centre multi-ethnique Saint-Louis, 3 553, rue Saint-Urbain (présentation de la pièce « Moi c'est pas pareil, j'travaille » donnée par la troupe Parminou; entrée gratuite; service de garderie). Le 11 mars, à partir de 13 h, à l'école Père-Marquette, 6 030, rue Marquette: kiosques d'information, de 13 h à 20 h; films, diaporama et vidéos, de 15 h à 17 h; souper international (cotisation minime demandée), à 17 h; spectacle multiculturel, à 18 h. Entrée gratuite.

Info-Femmes de Pointe-aux-Trembles organise en collaboration avec le Service d'aide communautaire d'Anjou une journée de fête, le 11

mars, à l'école Daniel-Johnson, 1 200, boulevard des Trinitaires, quartier Pointe-aux-Trembles. Service gratuit de garderie sur place. Une contribution volontaire sera demandée pour le spectacle. Renseignements complémentaires: 354-4299.

Le public est invité à un souper-causerie avec Loraine Guay, du Comité de solidarité avec les peuples de l'Amérique Centrale; Sandra Pentland, du YMCA et Ester Ramirez, de l'Association des femmes de El Salvador, le 10 mars, à 19 h, au local A-2300 de l'UQUAM. Contribution demandée: 5\$. Renseignements complémentaires: 527-2463.

Les professeurs de piano sont invités à une rencontre pédagogique avec Nathalie Pépin, s.n.j.m., professeur à l'Université de Montréal, le 11 mars, à 14 h 30, à l'école de musique Vincent-d'Indy, 620, Côte-Sainte-Catherine. Thème au programme: études pianistiques à l'intention des professeurs de piano pour des élèves de 7 à 9 ans. Renseignements complémentaires: 735-5261, poste 228 ou 229.

EN PERMANENCE

Aquarium de Montréal, La Ronde, île Sainte-Hélène (872-4656); pavillon Alcan; ouvert tous les jours de 10 h à 17 h.

Bibliothèque Nationale du Québec, 1 700, rue Saint-Denis (873-4553); au sous-sol, exposition sur l'histoire de la Bibliothèque et sur les services qu'elle offre, aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Bourse de Montréal, 800 place Victoria (871-2453). Le public peut observer les activités du parquet depuis la galerie des visiteurs, de 10 h à 16 h, du lundi au vendredi. Il y a également des visites guidées pour des groupes de 20 à 60 personnes, sur rendez-vous, au coût de 1,50 \$. 871-2430.

Château Ramezay, musée ethnographique, 280 est, rue Notre-Dame (861-3708); ouvert tous les jours, excepté le lundi, de 10 h à 16 h 30. Collection permanente: objets évoquant la vie militaire, économique et sociale du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle. Entrée: adultes: 1\$; enfants et gens de l'âge d'or, 50 cents; handicapés, aucun frais.

Basilique Notre-Dame place d'Armes (949-1070), tous les jours, de 6 h à 18 h. Entrée libre.

Gesù, dans le hall de la salle du Gesù, 1 200, rue Bleury (métro: Place-des-Arts), la « Porte Ouverte » accueille ses visiteurs de 9 h 30 à 17 h, tous les jours, sauf le samedi après-midi et le dimanche. Organisée par l'équipe jésuite du Gesù et le Centre diocésain du Renouveau charismatique de Montréal, la « Porte Ouverte » comporte une salle de lecture, un service de librairie et des prêtres disponibles pour accueillir les personnes qui aimeraient causer, discuter d'un problème, se confesser ou simplement prier avec quelqu'un. (871-1639).

Jardin botanique, 4 101 est, rue Sherbrooke (252-1173); serres ouvertes tous les jours de 9 h à 18 h; Frais

d'entrée dans les serres; entrée gratuite dans les jardins extérieurs.

Maison de la poste: une équipe d'animation organise des visites guidées de la philatélie et le système postal, au 640 ouest, rue Sainte-Catherine, du lundi au vendredi, sur réservation seulement: 283-4185. Entrée libre.

Maison de Radio-Canada, 1 400 est, boulevard Dorchester. Visites gratuites du lundi au vendredi, à 9 h, 10 h, 11 h, 13 h, 14 h, 15 h et 16 h. Réservations nécessaires: 285-2690.

Musée de l'île Sainte-Hélène (861-6701): exposition d'objets de valeur historique repêchés du lit de la rivière Richelieu; ouvert de 10 h à 17 h, tous les jours, sauf les lundis, de septembre à Avril.

Musée historique canadien (Musée de cire), 3 715, chemin Queen Mary (738-5959), tous les jours, de 9 h à 17 h 30. Frais d'entrée.

Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, 431, boulevard Roche, Vaudreuil, sortie 35 de l'autoroute 40, du mardi au dimanche, de 11 h à 17 h (groupes sur réservation: 514-455-2092); paysage architectural de Vaudreuil-Soulanges (maquettes, photos, outils...), aspects de la vie quotidienne (moblier, vaisselle, instruments aratoires); Enfants d'autrefois (berceaux, jouet, vêtements).

Planétarium Dow, 1 000 ouest, rue Saint-Jacques (872-4530); jusqu'à 6 mai, « Des dieux, des astres et des hommes » (récentes découvertes en astronomie); spectacles commentés en français du mardi au vendredi, à 14 h 15 et 20 h 30; le samedi, à 14 h 15, 16 h 30, 20 h 30; le dimanche, à 13 h, 15 h 30, 16 h 30 et 20 h 30. Le prix d'entrée est de 1,25 \$ pour les jeunes de 17 ans et moins ainsi que pour les personnes âgées; de 2,50 \$ pour les adultes.

CENTRES CULTURELS

Atelier d'artisanat Centre-Ville, 159 est, rue Duluth (288-3343): exposition de pièces produites par des handicapés; les mardis et mercredis, de 10 h à 18 h; les jeudis et vendredis, de 10 h à 21 h; les samedis, de 10 h à 17 h.

Bakanov, 2 122, rue Crescent (844-0670): exposition de vêtements d'art; tous les jours de 11 h à 18 h.

Bibliothèque Municipale de Beaconsfield, 303, boulevard Beaconsfield (697-9040): découpages de Fernande Saint-Denis, durant tout le mois de mars.

Bibliothèque Municipale de Brossard, 3 200, boulevard Lapinière 9656-59600: caricatures des 5 caricaturistes de LA PRESSE depuis 1884; affiches illustrant 100 ans d'imprimerie; rétrospective de bandes dessinées. Jusqu'au 28 mars.

Centre commémoratif de l'Holocauste, à la Bibliothèque publique juive, 5 151, Côte-Sainte-Catherine (735-2386, 735-6535): « Insurrections: résistance armée juive dans les ghettos et les camps de la mort », commémorant le 40^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie; jusqu'au 15 mars, du lundi au vendredi, de 10 h à 16 h; le dimanche, de 11 h à 17 h.

Centre culturel de Verdun, 5 955, avenue Bannantyne (678-1149): oeuvres de Everell, du 14 mars au 1^{er} avril; du lundi au jeudi, de 9 h à 17 h et de 19 h à 22 h; le vendredi, de 9 h à 17 h; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Centre d'art de la Maison de l'artisan, 1 005, route 112, Saint-Césaire: exposition en permanence de Dupont, Varin, Lambert, Legwen, Labelle, Paskaryk (gravures et huiles).

Centre des arts visuels, 350, avenue Victoria (488-9559): dernières oeuvres sur toile et sur papier de Rhona Goffman, du 29 février au 31 mars.

Centre sportif de Saint-Eustache, 300, boulevard Terry Fox, salon des arts (472-6660 ou 430-9090): peintures sur soie et aquarelles de Margot Richer, du 11 mars au 8 avril.

Collège d'Ahuntsic, 9 055, rue Saint-Hubert: photographies de Faber; du 27 février au 29 mars; les lundis, mardis et jeudis, de 8 h 30 à 21 h; les mercredis et vendredis, de 8 h 30 à 17 h; le samedi, de 13 h à 17 h.

Collège Lionel-Groulx, galerie d'art, 100, rue Duquet, Sainte-Thérèse (430-3120): exposition de l'Association des artistes professionnels en arts visuels de Laval, du 11 au 22 mars; du lundi au jeudi, de 12 h à 16 h et de 18 h à 21 h; le dimanche, de 12 h à 17 h.

Galerie d'art Concordia, 1 455 ouest, boulevard de Maisonneuve (879-5917): John MacGregor « A Survey »

et photographies du professeur Oliver Buell (1844-1910); du 7 au 31 mars; du lundi au vendredi, de 10 h à 20 h; le samedi, de 10 h à 17 h.

Les Fascines, 3 894, rue Saint-Denis: vêtements d'art de Jeannine Morancy; jusqu'au 30 avril; les mardis et mercredis, de 10 h à 17 h; les jeudis et vendredis, de 10 h à 18 h; les samedis, de 12 h à 17 h.

Maison de la culture Marie-Uguay, 6 052, boulevard Monk (872-2044): Michel Varin, « La communication », du 29 février au 1^{er} avril; les mardis, mercredis et jeudis, de 12 h à 21 h; le vendredi, de 12 h 30 à 18 h; le samedi, de 9 h 30 à 16 h 30; le dimanche, de 13 h à 17 h.

Maisons de la culture Maisonneuve, 4 120 est, rue Ontario: photographies sur le thème « L'hiver canadien », du 6 mars au 23 mars; les mardis, mercredis et jeudis, de 12 h 30 à 20 h; les vendredis, de 12 h 30 à 18 h; les samedis, de 9 h 30, à 16 h 30; les dimanches, de 13 h à 17 h.

Musée minéralogique et minier de la région de l'amiante, 671 sud, boulevard Smith, Thetford-Mines (418-335-2123): exposition en hommage à Tiblanc Richard, violoniste des Cantons de l'Est; du 26 février au 25 mars.

Place Ville-Marie, dans les foyers: exposition d'artistes québécois d'origine néerlandaise; du 5 au 24 mars; du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.

Radio-Canada, salle Raymond-David, 1 400 est, boulevard Dorchester (285-3605): oeuvres de Mandalian; du 14 au 28 mars; du lundi au vendredi, de 12 h à 19 h (la salle sera toutefois fermée le 20 février).

Restaurant Saint-Mathieu, 12, rue Saint-Mathieu, à Beloeil: oeuvres de l'artiste-graveur Maurice Murphy; du 10 mars au 22 avril.

Salle Wilfrid-Pelletier (hall), Place des Arts: exposition de 32 oeuvres signées de 19 peintres amateurs montrealais; jusqu'au 15 janvier; tous les jours, de 9 h à 18 h.

Salon des Cent, 1 647, rue Saint-Denis (288-2800): photographies de Patrick Laterreur et André Caty, du 11 mars au 18 mars.

Stewart Hall (galerie), 176, Bord-du-Lac, Pointe-Claire (695-3312): gravures de grands maîtres, pièces de la collection Jan Johnson; du 18 février au 18 mars; du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h; le samedi et dimanche, de 13 h à 17 h.

Terre-Étoile, 4 910 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (481-0486): dessins et huiles de Alice D. Rawstron; jusqu'au 31 mars.

EXPOSITIONS

Suite de C 16

Galerie H.E.C. (5255, av. Decelles) — Gravures et dessins. Sam., de 8:30 à 17:00. Dim., de 13:00 à 17:00.

Galerie Impression (4826, St-Denis) — Gravures de K. Cantin, M. Dupont, P. Patry, M. Varin.

Galerie La Cimaise (1392 o., Sherbrooke) — Oeuvres d'Yves Laroche, Gilles Gingras, Jean-Paul Jérôme. Sculptures de Rudi Kaegi.

Galerie La Malvas (3859, St-Denis) — À compter de dim., oeuvres de Denis Tanguay. Mer., jeu., sam., dim., de 13:00 à 17:00. Ven., de 13:00 à 20:00. Jusqu'au 1^{er} avril.

Galerie L'Artiste (Plaza Alexis-Nihon, 1500, Atwater) — Peintures de N. Boisvert, G. M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.-P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau et C.D. Valois.

Galerie L'Art vivant (3822, St-Denis) — Aquarelles d'Archambault, Bellemare, Grisé, Meunier, Ladouceur et Tiengo.

Galerie L'Émergence (1452 e., Laurier) — Festival de la bande dessinée avec Girerd. Jusqu'au 18 mars.

Galerie Les Deux B (4872, St-Denis) — À compter de mer., xylographies d'Aline Carreau. Jusqu'au 1^{er} avril.

Galerie Lippel (1324 o., Sherbrooke) — Exposition «La fantaisie dans l'art indigène de l'Afrique et de l'Océanie».

Galerie Elca London (1616 o., Sherbrooke) — Oeuvres de Joseph Drappell, Harold Feist, Paul Fournier. Dessins de Barry Wainright. Sculptures et gravures en bois. Jusqu'au 17 mars.

Galerie Ludovic (1390 o., Sherbrooke) — Oeuvres de M. Poissant, R. Richard, A. Bertoulesque, C. Jacob, F. Alvarez et A. Rousseau.

Galerie Matus (2185, Crescent) — Lithographies de Bonnard, Duncuyer de Segonzac, Maillol, Rouault, Toulouse-Lautrec, Utrillo et Valadon.

Galerie Maximum (123, av. du Mont-Royal) — Oeuvres participantes au Prix Raymond-Boyer. Sam., dim., à compter de mar., oeuvres de Louise Doucet. Jusqu'au 1^{er} avril.

Galerie Montague (2195, Bishop) — Oeuvres de Lorjou, Riopelle, Van Dongen et Buffet.

Galerie Motivation V (316 e., Ontario) — Peintures de Joseph Branco. Jusqu'au 25 mars.

Galerie Noctuelle (307 o., Ste-Catherine) — Peintures de Paul Béliveau. Sam., de 11:00 à 18:00.

Galerie Optica (3981, St-Laurent, Suite 501) — Dessin et peintures de Gregor Cürten. Jusqu'au 31 mars.

Galerie Optica (1591, Clark, 4^e étage) — Installation d'Eva Brandt. Jusqu'au 31 mars.

Galerie Port-Maurice (5345 e., Jarry) — Peintures d'Andrew Lui. Du mar. au ven., de 13:00 à 17:00 et de 19:00 à 22:00. Sam., dim., de 13:00 à 17:00.

Galerie Don Stewart (1460 o., Sherbrooke) — Acryliques sur papier de Chris Birt. Jusqu'à mar.

Galerie UQAM (1400, Berr) — Exposition «Impulsions», de Liliane Clément. Du mer. au dim., de 12:00 à 18:00. Jusqu'au 17 mars.

Galerie J. Yahouda Meir (2160, de la Montagne, Suite 705) — Peintures et dessins d'Harlan Johnson. Sam., de 12:00 à 17:00.

Galerie Yajima (307 o., Ste-Catherine, Suite 515) — Oeuvres de Sherrie Levine, Benno Friedman et David Tomas. Du mer. au sam., de 12:00 à 17:00. Jusqu'au 31 mars.

Graff (963 e., Rachel) — Peintures et dessins de Robert Wolfe. Mar. mer., de 10:00 à 17:00. Jeu., ven., de 10:00 à 18:00. Sam., de 12:00 à 17:00. Jusqu'au 20 mars.

Guide canadienne des métiers d'art du Québec (2025, Peel) — Estampes inédites. Du mar. au sam., de 10:00 à 17:00. Jusqu'au 20 avril.

Jean-Jacques Thibault (4226, av. Laval) — À compter de dim., dessins de France Mitrofanoff. Jusqu'au 5 avril.

La Magie de l'art (1235, Guy) — Peintures et eaux-fortes de Bernice Schwartz. Aquarelles, dessins et sculptures de Stanley Lewis. Jusqu'au 31 mars.

Maison d'art St-Laurent (916, Décarie, St-Laurent) — À compter de mar., peintures d'Alan Richardson. Dim., de 13:00 à 17:00. Mar., mer., de 10:00 à 18:00. Jeu., ven., de 10:00 à 20:00. Sam., de 10:00 à 17:00. Jusqu'au 20 mars.

Maison Svatina (3962, St-Laurent) — Sculptures iroquoises et tapisseries de Maria Svatina. Jusqu'au 31 mars.

Michel Tétrault (4260, St-Denis) — Oeuvres de Peter Gnass. Jusqu'au 1^{er} avril.

Verre d'Art (1518 o., Sherbrooke) — Oeuvres de Max Lesq et Naomi McCormack. Du mar. au ven., de 10:30 à 18:00. Sam., de 10:30 à 17:00. Jusqu'au 20 mars.

EXPOSITIONS HORS MONTRÉAL

Arts Sutton (8, rue Principale sud, Sutton) — Aquarelles, peintures et tapisseries en appliqués. Sam., dim., de 11:00 à 17:00.

Atelier-Galerie le Bateau-Lavoir (983, boul. Richelieu, Estceil) — Peintures, sculptures, dessins et bijoux sculptés de Ben Zakour, Nicole Tremblay, Pierre Rouleau, Dominique Paquin, Yvon Quintal, Fernand Séguin, Yves Dumont, Stanislas Rochat, Tania Lebedeff, J.-R. Lafrance, Marie Madore, François Lemaire et Claude Dufour.

Galerie des Boul'Art (566, boul. Manseau, Joliette) — Oeuvres de Cantin, Basque, Bourret, Clark, Jacob, Laberge, Lapointe, Picher, Richard, St-Arneault, Ross et Therrien. Jeu., ven., de 14:00 à 21:00. Sam., dim., de 14:00 à 17:00.

Galerie du Centre (31, av. Lorne, St-Lambert) — Oeuvres de Dominique Carreau et Daniel St-Pierre. Du mar. au ven., de 12:00 à 17:00 et de 19:30 à 21:30. Dim., de 13:00 à 17:00. Jusqu'au 25 mars.

Galerie du Parc (864, des Ursulines, Trois-Rivières) — Oeuvres de Guy Langevin et Jeanne Vanasse. Jusqu'au 25 mars.

Galerie du Vieux Palais (185, du Palais, St-Jérôme) — Oeuvres sur papier de Madeleine Therrien. Sam., dim., de 14:00 à 17:00.

Galerie Marielle Gagné (80, St-Vincent, Ste



DE L'ARGENT COMPTANT!

1\$ DE RABAIS avec les PETRO-DOLLARS

(Découpez votre Petro-dollar
au bas de cette page)



1\$ DE RABAIS

avec un des coupons suivants:

ESSO: coupons "1\$ DE RABAIS"

SHELL: coupons "LOTO-SHELL"

GULF: coupons "CHALET SUISSE"
ET "HARVEY'S"

Oui, nous acceptons les coupons de nos concurrents
pour mieux vous servir.

(Limite d'un coupon par plein d'essence de 25 litres ou plus.)

VOUS POUVEZ GAGNER 10 000\$ CHAQUE SEMAINE

En plus d'épargner avec vos Petro-dollars ou les
coupons de la concurrence, vous avez une chance
de gagner 10 000\$ chaque semaine. Il y aura un
tirage par semaine pendant six semaines.
Remplissez le coupon de participation ci-dessous

(ou demandez-en un à votre détaillant) et déposez-le
dans la boîte de tirage de n'importe quel poste
d'essence Petro-Canada ou BP participant du Québec.
Le règlement du concours est affiché dans tous les
postes d'essence Petro-Canada ou BP participants.

Petro-Canada se réserve
le droit de retirer cette offre
en tout temps, sans préavis.

1\$1\$


PETRO-DOLLAR

Ce PETRO-DOLLAR vaut de l'argent comptant dans les postes d'essence Petro-Canada et BP participants. Après avoir fait le plein, remettez-le avec votre paiement. Votre achat de 25 litres.

d'essence ou plus sera réduit de 1\$.

Nous acceptons les cartes PETRO-CANADA, BP, Master Card et Visa.

Valable au Québec seulement pour la semaine qui se termine le 18 mars 1984.



1\$1\$

* Marque de commerce "Petro-Canada"

VOUS POUVEZ GAGNER 10 000\$ CHAQUE SEMAINE!

Remplissez ce coupon et déposez-le dans la boîte prévue à cet effet dans les postes d'essence Petro-Canada et BP participants. Il y aura un tirage par semaine pendant 6 semaines.

(Ecrire en lettres moulées)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROVINCE _____

CODE POSTAL _____

TÉL. _____

Vous trouverez les conditions de participation chez votre détaillant participant.



NOTE: En participant au concours, je reconnais avoir pris connaissance de ses règles et j'accepte de m'y conformer.
© Marque de commerce de "Petro-Canada"



Angus: Paquette veut plus de logements pour les familles à faibles revenus

Gilbert Paquette, député de Rosemont et ministre de la Science et de la Technologie, est insatisfait du nombre de logements réservés aux familles à faible et moyen revenus

YVON LABERGE

dans le plan d'aménagement préliminaire des terrains Angus. Il s'en ouvrira d'ailleurs à son collègue Guy Tardif de l'Habitat, pour que ce dernier fasse modifier la proposition de la Société des Terrains Angus (la SOTAN, société mixte gouvernement du Québec-Ville de Montréal).

Le plan d'aménagement préliminaire rendu public la semaine dernière par le Conseil d'administration de la SOTAN, on s'en souviendra, pro-

pose la construction de 1 860 logements, dont 560 pour les gens dont le revenu est inférieur à \$25 000, et de ce nombre, 285 logements sont alloués aux personnes âgées retraitées et préretraités cependant que les coopératives d'habitation sans but lucratif se partagent 275 logements.

Ce qui est nettement insuffisant, selon le ministre Paquette, compte tenu que les familles dont le revenu est supérieur à \$35 000 s'approprient la part du lion avec 1 300 des 1 860 logements qui seront construits sur le site des anciennes usines Angus, et que les Groupes (locaux) de ressources techniques en habitation ont une liste d'attente pour la construction d'au moins 200 logements coopératifs.

Au cours d'une entrevue accordée hier matin à ses bureaux montréalais, le ministre Gilbert Paquette a de plus souhaité que la SOTAN revise à la hausse le nombre des logements pour porter le grand total à 2 000, soit 140 de plus que la proposition de son Conseil d'administration.

Quant à la proposition d'intervention hors site de la SOTAN d'acquiescer 1 000 logements dans le vaste quadrilatère borné par la rue Viau, le boulevard Rosemont, la rue Papineau et le fleuve Saint-Laurent, pour être rénovés ou recyclés afin de les céder à des coopératives d'habitation, le ministre Paquette la juge intéressante, dans la mesure où cela viendra s'ajouter à la rénovation qui se fait déjà dans ces

quartiers.

Le ministre espère aussi que cette dernière proposition de la SOTAN n'en soit pas une de diversion et ose croire qu'il s'agit là vraiment d'une opération visant à contrer l'impact du développement des terrains Angus sur les quartiers Rosemont et Hochelaga-Maisonneuve.

Pour le reste du plan d'aménagement préliminaire, Gilbert Paquette est satisfait de la proposition de la SOTAN en ce qui a trait à la trame urbaine avec ses espaces verts, ses équipements communautaires, son secteur commercial limité, sa mixité des types d'habitation, et la grille de rues qui décloisonne le site.

Il a de plus expliqué que ce plan d'aménagement préliminaire est l'aboutissement d'une lutte commencée en 1977 tant par les députés péquistes de Montréal que par les groupes de citoyens et commerçants des quartiers Rosemont et Hochelaga-Maisonneuve contre le projet du supercentre commercial de la société Marathon, une filiale du Canadien Pacifique.

Enfin, le ministre espère que le projet innovateur du développement des terrains Angus « fera des petits » ailleurs à Montréal, notamment dans le quartier Rivière-des-Prairies, là où l'Opération 20 000 logements de la Ville de Montréal et les entrepreneurs en construction assurent le développement urbain d'une ville dans la ville.



Invitation à l'inauguration du COMPLEXE RIVE-SUD

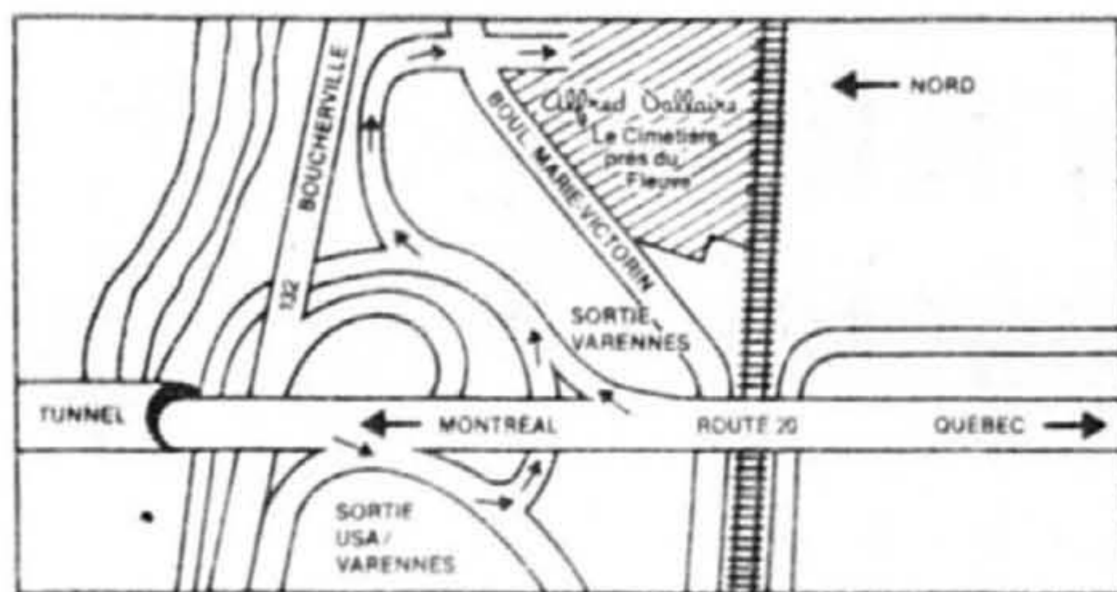
"En 1934, Alfred Dallaire fondait l'entreprise qui porte encore son nom. Cet homme a inspiré à tous ceux qui l'ont connu un immense respect, le respect qu'on porte à ceux qu'on aime. Pour concrétiser le 50^e anniversaire de Alfred Dallaire Inc., nous inaugurons le complexe Rive-Sud; c'est une façon de rendre hommage à notre fondateur et de mieux servir les gens."
Paul-Émile Légaré, président Alfred Dallaire Inc.

"Le complexe a pour vocation d'offrir des services intégrés: j'ai voulu traduire sur le plan architectural la multiplicité de ces fonctions, de même que l'esprit audacieux de ce concept."
André Ritchot, architecte

"Au nom de mes concitoyens, je tiens à souligner l'importance de l'investissement réalisé sur la Rive-Sud par Alfred Dallaire Inc., investissement qui contribuera à améliorer la qualité des services offerts à la population."
Jacques Finet, maire de Longueuil

L'inauguration du complexe Rive-Sud, aura lieu le dimanche 11 mars, de 10 h à 21 h. Le public y est invité.

Au même moment se tiendra, en collaboration avec Sodip-Art, une exposition de peintures et de sculptures à la Galerie Aline Dallaire, également située à l'intérieur du complexe.



Facilement accessible en empruntant le pont-tunnel Hyppolite Lafontaine, sortie Marie-Victorin vers l'est. Pour les gens de la Rive-Sud, route 132, sortie boulevard Marie-Victorin, puis vers l'est jusqu'au: **2750, boulevard Marie-Victorin Est Longueuil (514) 875-5680**

Alfred Dallaire INC.
Le spécialiste des pré-arrangements

Les lieux seront ouverts au public le dimanche 11 mars de 10 h à 21 h.

CONCOURS PRINTEMPS 84

10,000\$ en prix



Pour plus de détails soyez à l'écoute de

La plus belle musique sur FM

CFGL FM 105,7

UN MILLION DE NON-FUMEURS DISENT NON!

Fort de l'appui spontané d'une quarantaine d'organismes regroupant plus d'un million de personnes, le Conseil québécois sur le tabac et la santé demandait au Premier ministre de faire droit rapidement à cette demande pressante et légitime de l'ensemble de la population québécoise.

Devant le peu d'empressement du gouvernement du Québec à doter la province d'une loi régissant l'usage du tabac dans les endroits publics, le CQTS, le 16 février dernier, mettait en demeure le Premier ministre René Lévesque de présenter un projet de loi en ce sens, dès la prochaine session, qui débute le 13 mars.

Plusieurs pays se sont déjà dotés d'une telle loi mais soyons assurés que le gouvernement du Québec n'agira que si les citoyens ne l'y obligent.

L'Association québécoise des non-fumeurs croit qu'il est essentiel que tous ceux et celles qui sont favorables à une telle réglementation remplissent le coupon ci-dessous et l'expédient le plus tôt possible au Premier ministre afin d'y faire le poids:

M. René Lévesque, Premier ministre
885, av. Grande-Allée est, Édifice J
Québec, Québec G1A 1A2

NOM: _____ PRÉNOM: _____
 ADRESSE: no civique _____ rue _____ app. _____
 VILLE: _____ CODE POSTAL _____
 Je, soussigné(e), suis en faveur d'une loi régissant l'usage du tabac dans les endroits publics. J'exige que le gouvernement du Québec entame le plus tôt possible les procédures législatives nécessaires et j'exige la tenue d'une commission parlementaire sur le sujet.
 Signature _____

Préparez vos prochaines mini-vacances

Vous avez besoin de vous évader? Alors prenez un crayon et préparez vous-même votre prochaine Escapade. Choisissez votre destination favorite, votre hôtel préféré parmi ceux offerts par VIA Rail et ce que vous aimeriez voir et faire.

<input type="checkbox"/> Québec Départ: _____ (Choisissez le jour de votre départ parmi tous les jours de la semaine.) Hôtels: <input type="checkbox"/> Château Frontenac <input type="checkbox"/> Holiday Inn - centre-ville <input type="checkbox"/> Hilton International Québec Choses à voir et à faire*: <input type="checkbox"/> Visite guidée de la ville <input type="checkbox"/> Assemblée nationale <input type="checkbox"/> Musée de cire <input type="checkbox"/> Basilique Notre-Dame <input type="checkbox"/> Ste-Anne-de-Beaupré et l'île d'Orléans	<input type="checkbox"/> Toronto Départ: _____ (Choisissez le jour de votre départ parmi tous les jours de la semaine.) Hôtels: <input type="checkbox"/> Holiday Inn - centre-ville <input type="checkbox"/> Toronto Hilton Harbour Castle <input type="checkbox"/> Royal York Choses à voir et à faire*: <input type="checkbox"/> Visite touristique de la ville <input type="checkbox"/> La Tour CN <input type="checkbox"/> Partie de hockey <input type="checkbox"/> Le "Royal Ontario Museum" <input type="checkbox"/> Le Centre Eaton	<input type="checkbox"/> Ottawa Départ: _____ (Choisissez le jour de votre départ parmi tous les jours de la semaine.) Hôtels: <input type="checkbox"/> Lord Elgin <input type="checkbox"/> Holiday Inn - Ottawa Centre <input type="checkbox"/> Château Laurier Choses à voir et à faire*: <input type="checkbox"/> Visite touristique de la capitale nationale <input type="checkbox"/> Musée national de l'homme <input type="checkbox"/> La Colline parlementaire <input type="checkbox"/> La Galerie nationale du Canada <input type="checkbox"/> Rue Sparks, réservée aux piétons	<input type="checkbox"/> Niagara Falls Départ: _____ (Choisissez le jour de votre départ parmi tous les jours de la semaine.) Hôtels: <input type="checkbox"/> Fallsway Motor <input type="checkbox"/> Park Motor Choses à voir et à faire*: <input type="checkbox"/> Visite guidée de la ville <input type="checkbox"/> Tour Skylon <input type="checkbox"/> Marneland <input type="checkbox"/> Téléphérique Spanish Aero <input type="checkbox"/> Musée de cire Louis Tussaud
---	--	--	---

Vous vous rendez compte! Vous venez tout juste de planifier vos prochaines vacances et ça ne vous coûtera que:

77\$ 108,95\$** 56,50\$** 113,70\$****

Félicitations! Vous avez fait le premier pas pour vous évader. Il ne vous reste plus qu'à monter à bord du train VIA qui vous amènera en tout confort jusqu'à la destination de votre choix. Réservez dès maintenant. Appelez votre agent de voyages ou VIA Rail à 871-1331 et évadez-vous!

* Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou de VIA Rail sur les billets offerts pour les activités qui vous intéressent.
 ** Aller-retour en voiture coach. Une nuit à l'hôtel. Les prix peuvent varier selon l'hôtel et les activités choisies.

Évadez-vous avec les **Escapades VIA Rail**

DRI 7520

Saisie d'un film sur la vie de Mesrine

■ PARIS (AFP) — Le tribunal civil de Paris a ordonné, vendredi, la saisie de Mesrine, film d'André Genoves, sorti depuis plus d'une semaine, consacré à la vie du gangster Jacques Mesrine, l'ex-enne-mi public numéro un tué à Paris en novembre 1979.

Cette procédure exceptionnelle — utilisée pour la cinquième fois seulement en dix ans — est l'aboutissement d'une longue bataille judiciaire engagée par plusieurs des protagonistes de l'affaire Mesrine dont les noms sont mêlés au scénario. La saisie, ordonnée vendredi, a été décidée à la demande de l'industriel Henri Lelièvre, enlevé en 1979 par Jacques Mesrine, et qui réclamait que son nom disparaisse du scénario.

M. Lelièvre avait obtenu gain de cause auprès des tribunaux, mais le réalisateur du film André Genoves n'avait pas pratiqué les coupes demandées par la justice, de même qu'il n'avait pas respecté les coupures portant sur la vie privée de la dernière compagne de Mesrine, Sylvia Jeanjacquot, également ordonnées par la justice.

En revanche, la fille du gangster, Sabrina, et sa mère avaient demandé, mais en vain, à la justice, que leur nom soit retiré du film.

Un autre film, Jacques Mesrine, des cinéastes Hervé Palud et Gilles Millet, est également sur les écrans français, après avoir subi de légères coupures demandées par les protagonistes de la vie du gangster.

Des téléphones dangereux ?

■ VANCOUVER (D'après PC) — La vogue des téléphones sans fil bat son plein, particulièrement dans l'Ouest du pays. Mais, d'une part des oto-rhino-laryngologistes signalent que l'usage de ces appareils peut causer des dommages graves à leur appareil auditif, et d'autre part il semble que des inconnus peuvent facilement saisir n'importe quelle conversation intime et qu'enfin un abonné peut recevoir au moment le plus inattendu les frais d'un appel interurbain effectué par quelqu'un d'autre, selon une enquête de la B.C. Telephone Co.

Dans certains cas, les conversations effectuées avec des appareils de ce genre sont même captées par les radios des maisons voisines ou à bord des automobiles ainsi que sur les baladeurs.

Un porte-parole du ministère des Communications a rapporté que ces bizarreries surviennent surtout avec les appareils moins coûteux.

La belle musique au laser de CIEL MF 98,5

UNE SUCRERIE ST-HUBERT

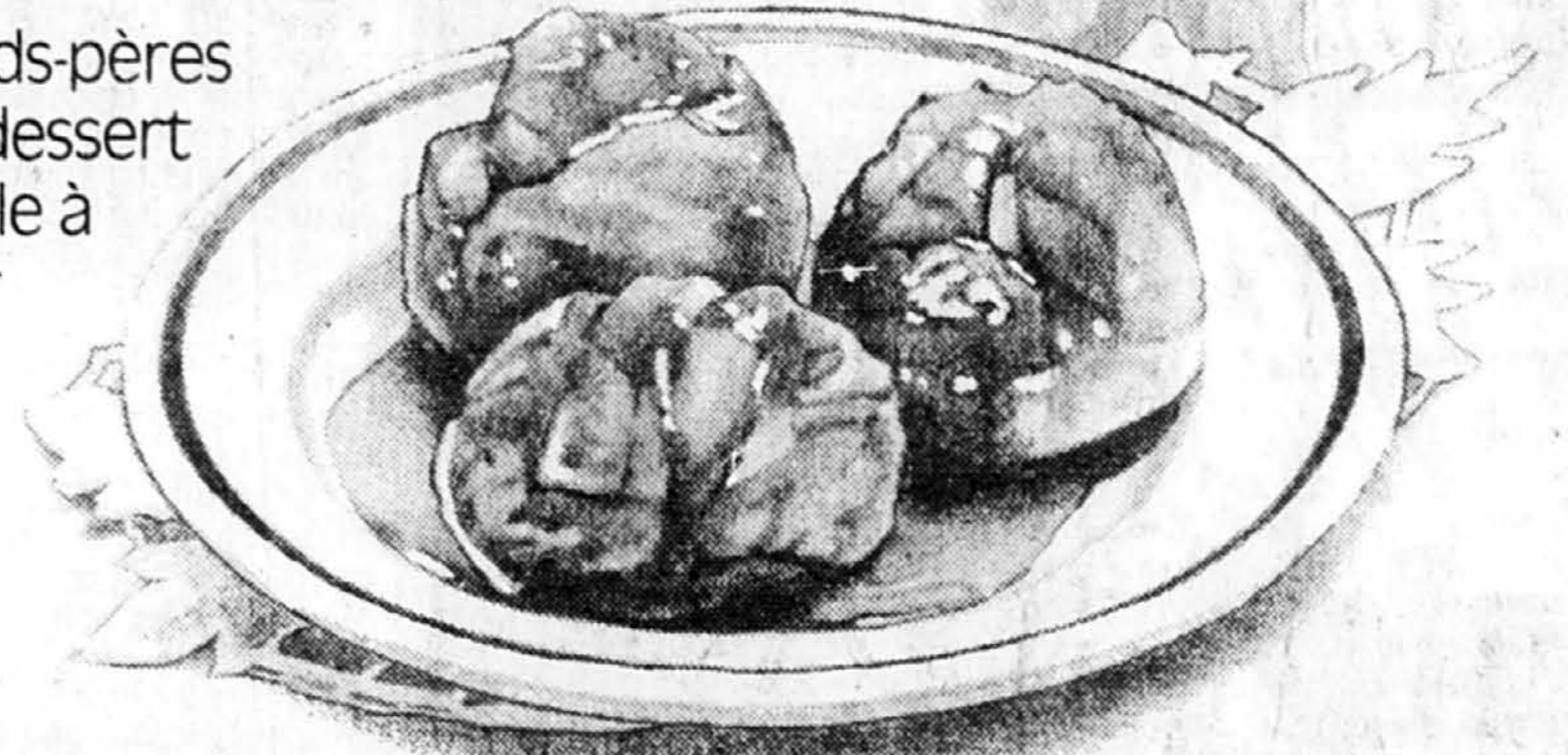
Le dessert du temps des sucres St-Hubert

Vous avez le goût d'une petite douceur?

St-Hubert vous offre de succulents grands-pères dans le sirop d'érable, servis chauds. Un dessert bien de chez nous et tout à fait irrésistible à déguster dans toutes les salles à manger St-Hubert, jusqu'au 8 avril.

Un repas St-Hubert et de succulents grands-pères:

une tradition de bon goût.



Davantage pour vous plaire!

Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés — Canada 1984 — Les Rotisseries St-Hubert Ltée, Laval, P.Q., Canada

HÉ, REGARDEZ-MOI ÇA!

SUPER RABAIS DU DÉBUT DE LA SEMAINE

Prix en vigueur lundi, le 12 mars et mardi le 13 mars

**THÉ
EN SACHETS
ORANGE PEKOE
SALADA
BTE DE 120 SACHETS**

339

**SAUCISSES
FUMÉES
ORDINAIRES
HYGRADE
PQT DE 450 g**

99¢

**EAU
DE JAVEL
CONCENTRÉE
LAVO
CONT. DE 3.6 LITRES**

79¢

**POMMES
SPARTAN
DE CULTURE
CANADIENNE
CANADA DE FANTAISIE
SAC DE 1.36 kg - (3 LB)**

149

Les prix annoncés dans ces pages sont en réclame aux supermarchés situés dans la ville principale de diffusion de ce journal et sa proche banlieue. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.



LE SUPERMARCHÉ & hypermarché du grand Montréal DE CHOIX

Consultez aussi notre annonce dans le journal de mercredi.